**La licence 2020**

1° Remplir complétement les coordonnées avec les numéros de téléphones et EMAIL de façon très lisible, cocher le choix de la formule retenue ( balade, rando ou sport) et ne pas oublier de signer.

2° Fournir un certificat médical pour la formule "vélo rando" pour les nouveaux adhérents (renouvellement des certificats médicaux effectué en 2017 et valable 5 ans pour les anciens adhérents)

3° Lire la fiche d'information de l'assurance et redonner au club le coupon rempli et signer.

4° Remplir le questionnaire santé ( à conserver ).

**Attention** :  une croix dans un "oui" et le certificat médical est obligatoire.

5° Faire parvenir :

au Secrétaire, votre bilan d'activité 2019 (nombre de Km et questions ......)

au Trésorier, la fiche d'adhésion, le coupon d'assurance, éventuellement le certificat médical et votre chèque (la cotisation du club, la cotisation de FFCT et le montant de l'assurance choisie )

**Un exemple :**

17 euros pour la cotisation du club + 28,50 euros pour la cotisation de FFCT et 16,50 pour l'assurance "petit braquet" donc 62,00 euros au total.